
L'INAO rend hommage à Gilbert JOLIVET, premier président du Comité national des produits agro-alimentaires de l'Institut

Gilbert JOLIVET est décédé le 1er novembre dernier à l'âge de 91 ans. L'INAO rend hommage à son action, qui a largement contribué à la mise en place du système actuel des signes officiels d'identification de la qualité et de l'origine.

Après ses études à l'École Nationale Vétérinaire de Maisons-Alfort (1952-1956) et son passage sous les drapeaux de 1957 à 1959, il gravit les échelons de l'enseignement supérieur vétérinaire à Maisons-Alfort, puis intègre l'INRA en 1975 avant d'être nommé directeur de la Qualité au Ministère de l'Agriculture. Il y est notamment en charge du secteur des labels et met en place la commission nationale interprofessionnelle et interministérielle de l'agriculture n'utilisant pas la chimie de synthèse, qui aboutira à la publication de la loi de 1984 établissant « l'Agriculture biologique ».

Il établit, en 1989, un rapport sur les appellations d'origine autres que viticoles, qui amènera le ministre de l'agriculture de l'époque, Henri NALLET, à promulguer la loi de 1990 élargissant les missions de l'INAO à l'ensemble des appellations d'origine agricole. L'INAO créera pour ce faire trois comités nationaux en charge respectivement des appellations d'origine du secteur viticole, du secteur laitier et du secteur des produits agro-alimentaires. De 1991 à 1997 Gilbert JOLIVET est le premier président du comité national des produits agro-alimentaires, qui va mettre en place un cadre de doctrines et travailler en relation avec de nombreuses filières végétales et de viandes.

Sous la présidence de Gilbert JOLIVET, le CNPA reconnaitra notamment les AOC Olives noires de Nyons, Huile d'olive de Nyons, Lentille verte du Puy, et révisera les règles de production des AOC existantes Volailles de Bresse, Chasselas de Moissac ou encore Noix de Grenoble, engageant dans le même temps différents travaux qui aboutiront par la suite à plusieurs reconnaissances d'AOC.

En 1997 Gilbert JOLIVET ne souhaite pas poursuivre son mandat, et est remplacé à la présidence du CNPA par Michel PRUGUE.